



RÉUNION

**Mardi
19h00**

Ernest est en réunion préparatoire de mobilité.

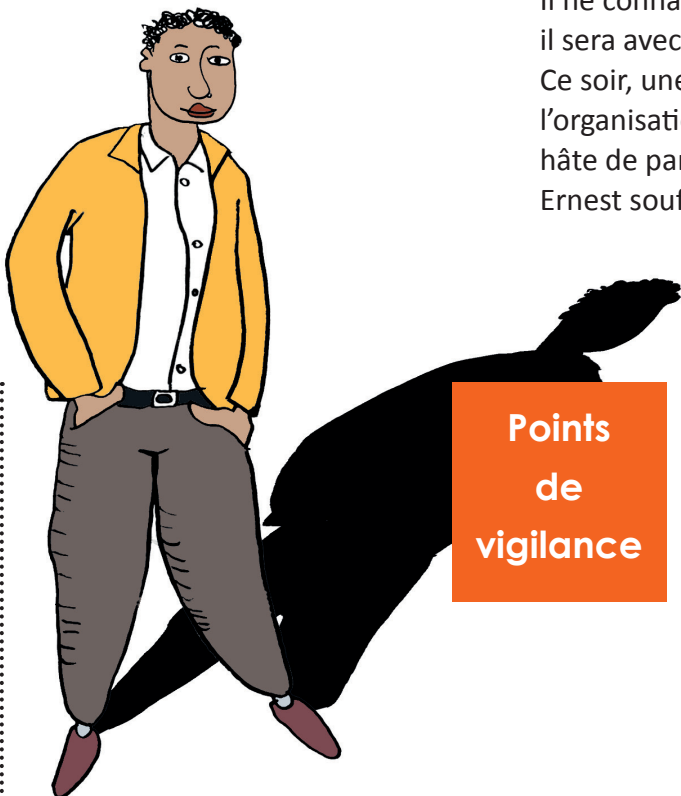
Ernest est en deuxième année de Certificat d'adaptation professionnelle agricole Métiers de l'agriculture. Il part dans une semaine en stage dans une exploitation agricole en Italie.

Ernest connaît la région, car sa classe a déjà fait un voyage au même endroit l'année précédente.

Il ne connaît pas encore son maître de stage, mais il est rassuré car il sera avec un de ses camarades sur l'exploitation.

Ce soir, une réunion est prévue avec les parents pour expliquer l'organisation complète du voyage qui durera deux semaines. Il a hâte de partir avec ses camarades.

Ernest souffre de troubles de comportement.



**Points
de
vigilance**

- > Renforcer les comportements responsables et respectueux ainsi que les attitudes cohérentes des adultes qui jouent un rôle de modèle ;
- > Renforcer l'estime de soi ;
- > Accompagner le jeune dans toute nouvelle activité : lui apporter un cadre contenant et sécurisant ;
- > Verbaliser l'implicite, notamment sur le plan affectif et relationnel ;
- > Favoriser les contacts avec la famille.

**Gros
plan**

Les troubles du comportement

Définition de l'OMS : « Par troubles mentaux et du comportement, on entend des affections cliniquement significatives qui se caractérisent par un changement de mode de pensée, de l'humeur ou du comportement associé à une détresse psychique et/ou à une altération des fonctions mentales. Les troubles mentaux et du comportement ne sont pas de simples variations à l'intérieur des limites de la « normalité » mais des phénomènes manifestement anormaux ou pathologiques ».

Les problématiques des élèves ayant ces troubles peuvent se décrire autour de deux axes :

- Difficultés psychologiques dont l'intensité et le caractère durable des manifestations perturbent leur scolarisation et leur socialisation qui s'expriment sur un mode d'extériorisation ou de retrait ;
- Interactions complexes entre leurs difficultés personnelles, leur comportement et leur environnement qui génèrent des risques de rupture familiale, scolaire et/ou sociale.

Pour aller plus loin

Site Eduscol : « Scolariser les enfants présentant des troubles des conduites et des comportements », MEN/DGESCO <http://eduscol.education.fr>

Bruno EGRON, IEN-ASH : http://cache.media.education.gouv.fr/file/Dossiers_et_ressources_diverses/74/3/guide_complet_v2_320743.pdf

Article D312-59-1 et suivants du Code de l'action sociale et des familles

Baroux B., « Elèves troublants, enseignants troublés. Les interventions du rééducateur de l'Education nationale »,

La lettre de l'enfance et de l'adolescence

Faure-Fillastre O., (2012), « Troubles du comportement à l'école : réponses troublées de l'école ? », Dossier Troubles dans l'école, Revue Enfances et Psy, n° 54

Maison Familiale Rurale de Naucelle Organisation d'un stage dans une exploitation agricole italienne dans le cadre d'Erasmus+

Le contexte de l'action La Maison Familiale Rurale (MFR) de Naucelle accueille depuis deux ans un élève présentant des troubles cognitifs et du comportement

en deuxième année
de formation de
Certificat d'adaptation
professionnelle
agricole- Métiers de
l'agriculture (CAPa 2
MA).

Toute la classe de
CAPa 2 MA, dont le
jeune concerné, a
décidé de partir en
mobilité européenne
en Italie dans le cadre
d'Erasmus+ pour
un stage de quinze
jours
sur une exploitation
agricole
de la région de la
Vénétie.

Les objectifs de l'action

L'ouverture sur l'Europe ;
La découverte d'une autre agriculture ;
L'autonomie de l'élève en situation de handicap.

Les bénéficiaires

Toute la classe.

L'organisation et les contenus de l'action

● Préparation en amont de la mobilité :

La bonne intégration de l'élève dans la classe a permis d'envisager son départ en stage dans une exploitation agricole de la région de la Vénétie. Cette décision a été prise en CAPa première année par l'ensemble des élèves.

En mai-juin 2016, un voyage scolaire a été organisé avec la classe en Italie à l'endroit de la mobilité. Une rencontre avec les partenaires italiens a été programmée et à cette occasion, ils ont été informés de la situation particulière du jeune. Ces partenaires se sont engagés à trouver un maître de stage « adapté » et il a été convenu que le stage se déroulerait en « binôme » avec un autre élève de sa classe, alors que tous les autres élèves effectueraient leur stage seuls dans les exploitations agricoles.

L'autre élève du binôme, volontaire, a été choisi par la classe.

● Pendant la mobilité :

La classe, désormais de CAPa 2, est partie en octobre 2016. Le choix a été fait avec les partenaires que les élèves ne logent pas dans les exploitations mais soient hébergés dans un gîte. Un formateur de la MFR, présent pendant toute la durée du stage, a pu ainsi accompagner le jeune concerné de façon plus spécifique.

Ce dernier a pu sans problème participer aux travaux agricoles et échanger avec son maître de stage, la langue n'a pas été une barrière.

Pendant le week-end, les élèves sont allés supporter une équipe française de Rugby à Trieste et ont visité Venise.

● Au retour de stage :

Le jeune s'est bien intégré grâce à la bienveillance de ses camarades. Grâce à cette expérience, il a pris confiance en lui, a beaucoup appris, et fait des progrès dans son comportement et ses savoir-faire. Il a réalisé le débriefing du voyage avec les autres élèves et a participé à la présentation de la mobilité à l'assemblée générale de la MFR.

Bilan et prospective

Cela a été une expérience extrêmement positive. Les élèves de la classe sont devenus très solidaires, très ouverts, très curieux. Cela a été très formateur pour nombre d'entre eux. Un nouveau voyage a été programmé en 2017. Les parents du jeune étaient en confiance au vu de l'évolution positive de leur fils. Il compte poursuivre en Bac Professionnel après son CAPa.

A retenir

Un handicap ne doit pas être un facteur limitant qui aurait pu empêcher sous prétexte de protection, de réaliser cette magnifique expérience.

Il faut oser et mettre l'accent sur les moyens pour bien accompagner les apprenants en situation de handicap. Le résultat prouve que « le jeu en vaut la chandelle ».

Le porteur de projet

Solange ESPIE, directrice de la MFR de Naucelle